

17 SEPTEMBRE 2020

La Direction nous a convié jeudi 17 septembre pour la 5<sup>ème</sup> réunion de négociation

**LA REPRISE DES NEGOCIATIONS A ÉTÉ CONSTRUCTIVE**

**Des avancées qui vont dans le bon sens !**

**Le Dispositif de Cessation Anticipée d'Activité (DCAA)**

- Augmentation de la période jusqu'à fin juin 2024, 24 mois maxi., après liquidation du CET fin de carrière
- Suppression du plafond des 650 mesures DCAA

**Cela permet d'étendre la mesure  
à un plus grand nombre de personnes**

**Nous avons obtenu un délai supplémentaire de 15 jours de négociation qui sera essentiel afin de :**

- Trouver des solutions pour les personnes qui n'ont pas suffisamment de CET pour bénéficier du DCAA (congé sénior de 12 mois...)
- Etendre la période de volontariat au-delà de fin déc. 20
- Améliorer des aides à la formation, à la création d'entreprise
- Favoriser le prêt de main d'œuvre

**La CFTC a multiplié ces derniers jours les actions  
pour aller chercher de nouvelles solutions.**

**Il reste encore de la marge de manœuvre.**

**Nous continuerons d'agir avec détermination  
afin d'atteindre notre objectif :**

**ZERO départ contraint !**

